



Prévention & Santé au Travail
en Franche-Comté

Renouvellement - Politique d'amélioration continue d'OPSAT

Notre service de santé au travail OPSAT (Organisme pour la Prévention de SANTé au Travail) a pour mission d'éviter toute altération de la santé des travailleurs du fait de leur travail, grâce à la prévention des risques professionnels, le suivi individuel de l'état de santé, la prévention de la désinsertion professionnelle et la traçabilité des expositions professionnelles.

Pour aider à répondre à cette mission légale, le conseil d'administration a décidé en 2018 de s'intégrer à la démarche d'amélioration continue spécifique aux services de santé au travail (DPST) élaboré par PRESANSE.

La réforme de santé au travail avec la loi du 02 aout 2021 pour renforcer la prévention en santé au travail et le décret du 2022-1031 du 20 juillet 2022 relatif aux référentiels et aux principes guidant l'élaboration du cahier des charges de certification des services de prévention et de santé au travail interentreprises vient renforcer la nécessité de voir certifier les services de prévention et de santé au travail. Cette nouvelle réglementation donne pour objectif d'obtenir la certification AFNOR SPEC 2217 (référentiel aout 2023), qui s'appuie également sur la mise en place et le déploiement de l'offre socle.

Grâce à l'anticipation d'OPSAT, la mise en place de la certification s'inscrit dans une continuité de ses actions. Cette certification permet à OPSAT, en outre, de poser le cadre précis, en toute impartialité, auprès de ses parties intéressées, notamment pour ses adhérents et leurs salariés :

- Egalité de traitement des demandes des adhérents et de leurs salariés
- Equité de traitement au regard des ressources des adhérents
- Homogénéité des actions
- Harmonisation des pratiques
- Confidentialité des données
- Sécurité des données
- Analyse des besoins
- Performance de nos actions (à travers l'évaluation de nos actions)

OPSAT

Nous souhaitons que chaque salarié OPSAT, nouveaux ou anciens, fassent preuve d'implication et de mobilisation positive dans la démarche au-delà de l'application indispensable des protocoles. Partie intéressée importante dans l'obtention de cette certification, OPSAT compte sur ses collaborateurs. La mise en place de cette certification accentue le dynamisme du service et valorise les actions collectives et individuelles des collaborateurs. Elle permet à chacun de participer à l'amélioration des pratiques qui donnent du sens au travail.

Le renouvellement des moyens en place et la mise à disposition de nouveaux outils et ressources permet la poursuite de l'objectif.

Le directeur général,

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a final flourish, positioned below the text 'Le directeur général,'.